

COMMUNE DE ROCLES**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 juillet 2020**

Date de la convocation : 10 juillet 2020

La convocation a été affichée aux lieux habituels le : 10 juillet 2020

Conseillers en exercice : 11

Membres présents ou représentés : 11

L'an deux mil vingt le vendredi dix-sept du mois de juillet, à vingt heures trente minutes, les conseillers municipaux de la commune de Rocles proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle d'animation (article 9 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020) sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, M. Pierre MALLET, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres du conseil : BRUSA Sylvain, FLOURET Jonathan, LAPOUGE Marie-Noëlle, MALLET Pierre, MARTIN Chantal, PUJOL Marc, RANC Aline, RIEU Hervé, SOLVIGNON Monique, THEROND Bruno, URBANCIC Caroline.

Absent(s) excusé(s) : néant

Absent(s) non excusé(s) : néant

Absent(s) représenté(s) : Monique SOLVIGNON, Marc PUJOL, Jonathan FLOURET

Pouvoir(s) :
- Mme Monique SOLVIGNON à Mme Chantal MARTIN
- M. Marc PUJOL à M. Bruno THEROND
- M. Jonathan FLOURET à Mme Marie-Noëlle LAPOUGE

M. Sylvain BRUSA a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Prorogation des contrats territoriaux (année 2021) – programmes à inscrire
- Appel à projets ENIR «écoles numériques et innovantes et ruralité »
- Travaux de voirie 2020 – demande de subvention au département de la Lozère (contrat 2018-2020)
- Indemnités des adjoints
- Mise à disposition de la salle d'animation – séances de yoga dispensées par l'association Yopralanga
- Cession de l'ancienne épareuse – reprise par la société Norematt
- Vente de bois communaux (sarl CBDG)
- Subventions aux associations 2020 (nouvelle demande et retour sur la subvention au Foyer Rural Roclais)
- Budget primitif 2020 commune M14
- Budget primitif 2020 service eau et assainissement M49

Questions diverses :

- Rentrée scolaire 2020
- Remplacement des volets des logements communaux
- Communauté de communes du Haut Allier – renouvellement du conseil communautaire
- Litiges en cours

Pièces jointes :

- Prorogation des contrats territoriaux (pièces transmises lors du dernier conseil)
- Document du Ministère de l'Education (appel à projets ENIR)
- Travaux de voirie 2020 (4 devis transmis par mail le 30 juin 2020 avec explications)
- Arrêtés de délégation de fonctions aux adjoints
- Projet de budget primitif 2020 commune
- Projet de budget primitif 2020 eau et assainissement

M. le maire déclare la séance ouverte à 20h 45

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 Juin 2020 est approuvé à l'unanimité ; les conseillers ont signé au registre.

Prorogation des contrats territoriaux (2021) – Programmes à inscrire

Les différents projets soumis par le conseil municipal ne sont pas éligibles aux subventions des contrats territoriaux. Le conseil municipal décide de solliciter auprès du Département la part réservée à Rocles afin de mener à bien un programme de voirie en 2021. Montant de l'aide 12965 € (cette somme doit correspondre à 40% du montant HT des travaux)

Appel à projet ENIR « Ecoles numériques innovantes et ruralité »

Le conseil municipal décide de déposer la candidature de l'école de Rocles au projet « ENIR ». Le montant approximatif de l'équipement s'élève à 3715€ dans le but de renouveler le matériel informatique obsolète de l'école. Participation de l'Etat de 50% du TTC, soumise à une dépense minimale de 3000€.

Travaux de voirie 2020 – demande de subvention au département de la Lozère (contrat 2018-2020)

Le conseil retient comme prioritaires les réfections de voiries suivantes :

- Travaux sur VC n°1 à Villevieille au carrefour avec le Chemin rural n°42 pour un montant de 8.020,00 € HT
- Travaux sur VC n°29 à Rocles pour un montant de 5.950,00 € HT afin de résoudre les problèmes sévères d'infiltration d'eau pluviale chez un particulier + travaux d'enduit sur VC n°1 sous le cimetière pour un montant de 1.045,00 € HT.

Le conseil sollicite la subvention correspondante de 6006€ (40% du montant HT des travaux).

Indemnités des adjoints

Le conseil fixe le montant de l'indemnité des deux adjoints à 5% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ; soit une indemnité brute mensuelle de 194,47€.

Mise à disposition de la salle d'animation – séances de yoga dispensées par l'association Yopralanga

Le conseil accepte par principe, et dans les conditions préalablement instaurées, la mise à disposition de la salle communale pour 10 séances de yoga dispensée par l'association yopralanga durant l'été 2020. Compte tenu de la situation sanitaire, la mise à disposition reste subordonnée à l'évolution des mesures mises en place pour limiter la propagation du covid19. Cette MAD est consentie moyennant la somme de 5€ par séance.

Cession de l'ancienne épareuse – reprise par la société Noremat

Le conseil accepte la proposition d'achat de l'ancienne épareuse faite par la société Noremat à 3000 €.

Vente de bois communaux (sarl CBDG)

Le conseil accepte la proposition d'achat de bois situé sur la parcelle communale C135 à la SARL CBDG. Le produit approximatif de cette vente s'élève à 2346€.

Subventions aux associations 2020 (nouvelle demande et retour sur la subvention au Foyer Rural Roclais)

En raison de l'annulation des festivités organisées par le Foyer Rural Roclais, celui-ci renonce à sa demande de subvention. Le conseil prend note de cette demande, et ne versera pas la subvention de 900€ nécessaire à la location des chapiteaux. Le Maire informe le conseil qu'une demande de subvention de l'association « les Fadarelles » pourtant arrivée dans les temps, n'a pas été traitée lors du précédent conseil. Le conseil prend compte de la demande et décide de renouveler à l'association une subvention de 200€ pour 2020.

Budget primitif 2020 commune M14

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote et arrête le budget primitif principal de la commune de l'exercice 2020 comme suit :

Budget principal commune 2020 - Section de fonctionnement – DEPENSES		
chapitre 011	Charges à caractère général	137.640,00 €
chapitre 012	Charges de personnel	115.000,00 €
chapitre 014	Atténuation de produits	16.130,00 €
chapitre 65(*)	Autres charges de gestion courante	19.950,00 €
chapitre 66	Charges financières	100,00 €
chapitre 67	Charges exceptionnelles	199,32 €
chapitre 68	Dotations aux amortissements et provisions	11.626,68 €
chapitre 023	Virement à la section d'investissement	32.977,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		333.623,00 €

(*) Pas de subvention en 2020 au service de l'eau et de l'assainissement (compte 657364)

Budget principal commune 2020 - Section de fonctionnement - RECETTES		
chapitre 70	Produits des services	13.161,00 €
chapitre 73	Impôts et taxes	92.059,00 €
chapitre 74	Dotations et participations	98.704,00 €
chapitre 75	Autres produits de gestion courante	29.500,00 €
chapitre 76	Produits financiers	4,00 €
chapitre 77	Produits exceptionnels	149,09 €
chapitre 002	Résultat reporté	100.045,91 €
chapitre 013	Atténuation de charges	0,00 €
Total des recettes de fonctionnement		333.623,00 €

Budget principal commune 2020 - Section d'investissement – DEPENSES		
chapitre 16	Remboursement d'emprunts	0,00 €
opérations d'équipement en restes à réaliser		0,00 €
opérations d'équipement		55.456,00 €
chapitre 23	Equipement non individualisé en opération	9.391,65 €
chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00 €
Compte 204	Subventions d'équipement versées (CCHA et SDEE)	11.484,00 €
compte 001	Solde d'exécution reporté	83.292,35 €
Total des dépenses d'investissement		159.624,00 €

Budget principal commune 2020 - Section d'investissement – RECETTES		
chapitre 10	Dotations, fonds divers, réserves (sauf 1068)	22.636,97 €
chapitre 13	Subventions d'investissement	6.091,00 €
chapitre 13 en restes à réaliser		51.208,00 €
chapitre 28	Amortissements	11.626,68 €
chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	32.977,00 €
chapitre 024	Produits de cessions d'immobilisations	3000,00 €
compte 001	Solde d'exécution reporté	0,00 €
compte 1068	Affectation en réserve	32.084,35 €
Total des recettes d'investissement		159.624,00 €

Soit un équilibre total du budget principal de la commune à **493.247,00 €**.

Les budgets des sections sont examinés et adoptés.

Budget primitif 2020 service eau et assainissement M49

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote et arrête le budget primitif du service de l'Eau et de l'Assainissement de l'exercice **2020** comme suit :

Budget Eau et Assainissement 2020 - Exploitation – DEPENSES		
chapitre 011	Charges à caractère général	18.859,00 €
chapitre 014	Atténuation de produits	4.281,00 €
chapitre 65	Autres charges de gestion courante	250,00 €
chapitre 66	Charges financières	18.410,00 €
chapitre 67	Charges exceptionnelles	50,00 €
chapitre 042	Dotations aux amortissements	41.546,00 €
compte 002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €
chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00 €
Total des dépenses d'exploitation		83.396,00 €

Budget Eau et Assainissement 2020 - Exploitation – RECETTES		
chapitre 70	Produits des services	45.700,00 €
chapitre 74	Subventions d'exploitation	9.120,42 €
chapitre 75	Autres produits de gestion courante	480,00 €
chapitre 042	Quote-part de subventions	24.618,17 €
chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	3.477,41 €
Total des recettes d'exploitation		83.396,00 €

Budget Eau et Assainissement 2020 - Section d'investissement – DEPENSES		
chapitre 040	Subventions inscrites au résultat	24.618,17 €
chapitre 16	Remboursement d'emprunts	33.380,83 €
opérations d'équipement en restes à réaliser		53.835,00 €
opérations d'équipement		130.896,00 €
déficit de la section d'investissement		0,00 €
Total des dépenses d'investissement		242.730,00 €

Budget Eau et Assainissement 2020 - Section d'investissement – RECETTES		
chapitre 040	Autres amortissements des immobilisations	41.546,00 €
chapitre 13	Subventions d'investissement	21.402,97 €
chapitre 13 en restes à réaliser		0,00 €
chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
compte 001	Solde d'exécution reporté	179.781,03 €
compte 1068	Affectation en réserve	0,00 €
Total des recettes d'investissement		242.730,00 €

Soit un équilibre total du budget de l'eau et de l'assainissement à **326.126,00 €**.

Questions diverses :

Rentrée scolaire 2020 :

Motivée par une hausse des effectifs, et notamment chez les plus petits, les institutrices demandent une présence en personnel supplémentaire. L'emploi du temps du personnel communal affecté à l'école va être remanié afin d'apporter des solutions moins onéreuses pour la collectivité. Un complément d'heures (36H/an) sera toutefois nécessaire.

Remplacement des volets des logements communaux : Les volets des 3 gîtes communaux demandent à être remplacés rapidement (devis en cours).

Communauté de communes du Haut Allier – renouvellement du conseil communautaire

Une présentation du nouveau conseil communautaire est faite par le maire. Mme Aline RANC est 2^{ème} vice-présidente avec délégation aux Finances.

Litiges en cours : le bois coupé par un particulier sur une parcelle communale a été restitué à la commune. Quant à la destruction d'une partie du chemin rural n°38 (la Bastide- le Forestier), les démarches sont en cours mais vont s'accélérer compte tenu de la mauvaise foi de l'auteur des faits.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée le 18 juillet 2020 à **01 heures 15 minutes**.

Compte rendu affiché le **24 juillet 2020** aux lieux accoutumés.

Le maire, M. Pierre MALLET.

